



SAISON 2014-2015 ANNONCEMENT CHAMPIONNATS DE LIGUE 2014 PRALOGNAN - SAVOIE

...oooOooo...

1. Règles générales.....	2
2. Distances :	2
3. Programme.....	2
4. Glace et Pistes	2
5. Critères de participation.....	2
6. Classement Individuel	3
7. Inscriptions	3
8. Réunion des coaches et team leaders.....	3
9. Récompenses – Trophée national	4
10. Assurance des patineurs	4
11. Service médical.....	4
12. Equipement des patineurs	4
13. Hébergement des patineurs.....	4
14. Organisation	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue Rhône Alpes des sports de glace, et du comité régional Vitesse, les Championnats de Ligue Rhône Alpes de Short track se dérouleront à la patinoire olympique de **Pralognan Savoie les 25-26 octobre 2014.**

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au memorandum des compétitions short track.

1. Règles générales

Les championnats de Ligue se dérouleront conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Juniors E	500 m	333 m	777 m sur sélection
Juniors D	777 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	1000 m sur sélection
Juniors B	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Juniors A	1000 m	500 m	1500 m sur sélection
Seniors	1000 m	500 m	1500 m sur sélection

Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Ces derniers seront constitués d'équipes de patineurs de même club.

Si le temps le permet, pourront courir hors concours des équipes composées de membres de clubs différents.

Précisions sur la constitution des séries :

Il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série.

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire.

Selon les inscrits il pourra être procédé à un regroupement hommes –dames.

3. Programme

Le programme des épreuves sera calé définitivement en fonction du timing du challenge qui le précède.

Le programme est le suivant :

Réunion des coaches : samedi 25 octobre 12h

Echauffement challenge : samedi 25 octobre 13 heures.

Enchaînement challenge (voir announcement parallèle), et championnat de Ligue.

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60x30 sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m.

Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection

5. Critères de participation

Peuvent participer aux Championnats de Ligue, les patineurs licenciés compétition vitesse dans un club affilié à la FFSG, et qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2013 jusqu'au jour précédent le départ de la première course.

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le challenge précédent peuvent courir, à cet effet ils devront avoir été préinscrits.

Peuvent être admis les patineurs de pays étrangers licenciés dans une fédération membre de l'ISU et remplissant les conditions de temps.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.57.000	0.51.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.53.000
Juniors B	500 m	1.00.000	0.55.000
Juniors C	500 m	1.03.000	0.58.000
Juniors D	500 m	1.08.000	1.03.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.07.000
	333 m	0.50.000	0.48.000

6. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance des finales A et B, sauf si le nombre de patineurs n'est pas suffisant. Si une finale B n'a qu'un seul patineur, la finale ne sera pas courue, mais le patineur recevra les points de finale correspondant à son classement.

Les éliminés des tours préliminaires (séries, quarts, etc.) courent des finales de consolation, sans attribution de points (ex : finales C et D pour les éliminés en quart de finale)

La 3e distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A ; y participeront les 6 meilleurs classés des 3 premières distances, plus ex-æquo éventuels.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Le classement général sera établi par addition des points de finales obtenus dans chaque distance.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir

**Préinscriptions au plus tard le 2/10/2014,
et confirmation au plus tard le 20/10/2014**

par mail à joelshortrack@gmail.com , jp.delamarre@gmail.com
et sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque/virement à l'ordre de **comité vitesse Rhône Alpes à adresser à M LOSCOS 46 rue Molière 69006 Lyon avant la compétition.**

8. Réunion des coachs et team leaders

La réunion officielle de la compétition se tiendra **samedi 25 octobre à 12 heures**, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition **Bernard Faure** et du Compétiteur Steward **Jean Paul Delamarre.**

9. Récompenses – Trophée national

Classement individuel :

Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/ dames. Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses. Mais sans attribution de points de finales particulière.

Classement par club

Un classement par club sera réalisé en totalisant les points acquis en finales A et B par les patineurs du club.

TROPHEE NATIONAL

Le classement général individuel par catégorie sera enregistré pour l'obtention du trophée national.

Le nombre de points attribué à chaque patineur se fera selon son classement obtenu au présent championnat de ligue. (1er 25 Pt, 2nd 24 pt 3ème 23 pt25ème et les suivants 1pt)

10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

11. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation.

12. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

13. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club. Une liste des hôtels et hébergements disponibles est jointe à l'annonce.

14. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à
JOEL UNTERSINGER joelshortrack@gmail.com tél 06 66 63 67 47

Fait le 22/09/2014